

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 18

Artikel: Lo carbatié et lè bliesson
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204206>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lo carbatié et le bliesson.

STASSE dusse être onna tota veretáblia, cà m'a èta contàte pè quauquon que l'allàve soveint àò pridoz l'ai a on par d'an et que n'ouserai pas dere d'ài dzanlie. La vo baillo se vo la vollai, mà mè recoumando bin que vo ne la dièssi-pas tráo liein po cein que ne voudri pas que tot lo mondo satse clli l'affère.

Metsi à la Caton ètai on pirate et on crebllia-foumàre dau diábllo que baillive à sè dzein de la soupa épaisse à l'iguie et que lau fasai medzi dau pan de truffie. Lè crouffe leingue desant que mimameint ne doutève pas le plliemitse po l'ai bailli on bocon mè de niar, que lè z'ovrai n'èin medzissant pas tant : por quant à mè n'èin sé rein, lè pào-l'ètre d'ài dzanlie, lè dzein sant d'ài tant mauvais dieux ora. Clli Metsi ètai carbatié et fasai pardieu bin son commerce cà ètai on tot fin po fère d'ài meràcllo : ne tsandzive pas de l'iguie ein vin quemet Noutron-Seigneur, mà avoué dau vin de bliessounà ie fabrequàve dau cráno vin de vegne que lè fenne amávant quasu m'ie l'autro ; d'ailleu l'ètai on bocon pe dào et ie s'èin relètsivant lè pòtte. Ma, mà f'ai ! lè z'hommo, ne vu pas vo dere que n'arant pas mi amà dau Gravaux tot pellet (ein avai assebin, et dau tot bon), cà clli noví à Metsi lau baillive la fouàre et quand quauquon ètai on bocon resserà, lè dzein l'ai desant : « B'ai dau noví à Metsi à la Caton, ie f'ai atant d'effé que de l'oulio de ricin ». Tot parai nion n'arai jamé oussà lo l'ai fotre à n' : sè sarai met ein colére et pu assebin on n'ètai pas práo su que s'ai dau vin de bliesson que lau veindai.

Mà, n'a rein perdu por atteindre, clli mele-bàogro ; attiuta-vai :

Onna veilla que l'ai avai z'u onna misa de bou, on par de mijào ètant vegnia bàire chopine vè Metsi : l'ai avai quie Pjero à Tambou, Daniet à Maisonneu, Sami, Djan à Fratet et pu cllique dau Tsalet, lo Isaque, que l'ètai on tot fin et qu'avai djurà de bailli son affère à Metsi à la Caton se l'avai lo bounheu de lau z'apportà dau cllia de bliessounà. Manque pas ! Vaitcé qu'ao premi verro mon Isaque sè peinse dinse : — L'èin è ! te vao vère, tsaravouta que ti ! Laisse mè pi fère. Tè vu bailli tè bliesson.

Quand lau litre fut bu, et que Metsi ein ètt rapportà on autro, vaitcé mon Isaque que met tot bounameint ein catson dein la botoille quatro pepin de pere que l'avai prai tsi li et sè met à dèvesà ein faseint seimblant de rein, tandu que Pjero à Tambou vessève. Tot d'on coup, Pjero

sè met à guegni la botoille ein la cllieineint on bocon po m' vère.

— Que l'ai a-te ? que l'ai dit Daniet à Maisonneu.

— L'ai a de l'affère nà dedein, que repond Tambou, ein vouàiteint tot proutso à la cllière, sè pas que dau diabllio l'è.

— On djurerai d'ài pepin de père, so desai Isaque, tandu que Metsi tsandzive de couleu cà, veretabliameint, l'avai teri dein la botoille lè trai-quart de bliesson et onna dzincliàte de Gravaux permi po la couleu.

— L'ai a pas moyan, que dit dinse Tambou. Chechet mà f'ai, l'èin è, l'è d'ài pepin de bliesson. Ah ! tsaravouta ! te vao no veindre dau bliesson po dau Gravaux et no fère souci lè pepin ! Te va vère ! Prépare pi on panà po ramassà tè z'ou !

Adan tè châte su Metsi que sè crayai que binsu clliau pepin vegniant de la boîte, lo t'èimpougne pè la guierguetta, lo tè reinvése su onna trábllia et l'ai tè eingosale cein que restève dau litre dein lo mor.

— Tè tè bliesson ! serpeint ! que l'ai fasai, que trolliant dein lo veintro et que fant corre tota la dzornà. Ein f-to sou, ora ?

Metsi brouillive et quand s'è relèva failli lo vère ! Ma l'ètant ti contre li, que failli-te fère ? L'a bin faliu sè conteinta et djurà... mà on pou tà.

Et du clli dzo, Metsi à la Caton n'a jamé mècilli àò Gravaux dau cllia de bliessounà .. dèvant de l'avai passà dein on crebllio fin.

MARC A LOUIS.

Opinions politiques. — Quelqu'un contait la jolie histoire que voici. Elle se passe en Amérique.

Un jour, un magistrat annonçait à trois nègres qu'il donnerait une dinde à celui qui justifierait de la meilleure façon ses opinions républicaines.

— Je suis républicain, dit le premier, parce que les républicains donnent l'émancipation aux nègres.

— Très bien !... Maintenant, Bill, vos raisons ?

— Je suis républicain, parce que la République a édité de sages lois.

— Bravo !... Et maintenant, Sam, qu'avez-vous à dire, à votre tour ?

— Moi, je suis républicain tout simplement pour avoir la dinde !...

C'est bien cela.

Et l'on sait même, sur ce fait,
Bon nombre de blancs qui sont nègres.

Les bonnes fêtes !

De la *Tribune de Lausanne*, à propos du cortège de Moudon, « La montée à l'alpage » :

Les fêtes devaient avoir, dans les bourgades de la Grèce, cette gaieté simple et populaire. Elles étaient comme l'expression humaine de l'universel renouveau. Quelle siécle et quelle religion n'a pas eu ses fêtes du Printemps ? La merveilleuse expansion des sèves trouble de son mystère éternel l'âme des hommes et des choses. Ainsi, la bonne ville de Moudon, après l'hiver sans fin, sous un ciel capricieux, voit s'animer ses beaux songes. Elle n'a cherché que l'amusement de quelques heures, et elle a renoué les fils dorés des anciennes traditions qui tissent sur une ville une bannière de rires, de larmes, d'espoir et de sang.

Les esprits réalistes peuvent s'indigner de ces fêtes. C'est, disent-ils, une dépense inutile d'argent et de temps. Les semeurs de cendres répètent aussi que l'homme ne doit pas être distraité de ses mornes destinées. Les malades ne peuvent supporter la grande clarté du soleil. Ils ignorent, les pratiques et les craintifs, quelle force intérieure peuvent donner à un peuple des fêtes désintéressées. Ce sont les belles fleurs de la liberté et de la paix. Il y a peut-être plus de sagesse dans le rire d'un enfant que dans les larmes d'un vieillard. La joie est une merveilleuse éducatrice. Sa baguette fleurie montre plus de vérités profondes que la férule d'un maître d'école.

Il y aura des chants longtemps encore dans les cafés, et des récits enthousiastes dans les familles de Moudon. Les habitants de cette vieille ville charmante l'en aimeront davantage. Les fêtes ornent les foyers de souvenirs aussi précieux que le buis bénit et les immortelles des deuils.

RENÉ MORAX.

Du calme !

RÈGLE générale, il ne se faut jamais fâcher ! Certes, ce n'est pas toujours aisé de garder son calme, d'autant qu'il est des gens qui ont le don de vous le faire perdre. Ah ! les pestes, va !

Mais, se fâcher, c'est souvent risquer d'emblée tous ses atouts, c'est-à-dire les avantages qu'on peut avoir sur son contradicteur, surtout si, lui, reste de sang-froid.

C'est aussi friser la bêtise.

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

4

Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-Vaud.)¹

CHAPITRE III (suite).

Ayant désarmé par deux fois, son adversaire, Othon lui demande s'il est satisfait ; à quoi celui-ci répond toujours que c'est à sa vie qu'il en veut. Surpris d'une si étrange fureur, l'amant de Catherine se voit enfin forcé de renoncer aux ménagements qu'il a d'abord employés : et l'inconnu qui a la main droite percée d'un coup d'épée, laissant alors échapper la sienne, saute légèrement en selle, puis disparaît, en faisant des imprécations contre son vainqueur.

Mais quelle est la surprise du bon chevalier, en reconnoissant dans l'épée que son ennemi s'est vu contraint de laisser sur le champ de bataille, celle dont Blanche de Savoie fit présent à Gérard d'Est-

¹ Nous avons respecté l'ancienne orthographe.

vayer son filleul, lors qu'il fût reçu parmi les pages du comte Amédée !

Pourquoi donc cette haine de Gérard ? Ils n'avoient jamais eu de démêlés, ils se connoissoient à peine. Gérard étoit son voisin, son parent, le filleul chéri de sa mère : leurs familles avoient toujours été unies... Ah ! sans doute Gérard ne pouvoit haïr en lui qu'un rival, et Catherine étoit l'objet de ce combat mystérieux, dont l'issue eut toujours été ignorée, si Gérard eut été vainqueur : les gouffres de l'Aar en eussent enseveli jusques aux moindres traces, et Grandson eut disparu de l'univers, sans qu'on eut jamais su pourquoi, ni par qui il avoit reçu le coup de la mort.

Mais trahi par sa propre épée, Gérard voit tourner contre lui un événement dont il attendoit son bonheur.

Trop généreux pour ne pas plaindre son rival, Othon s'efforce de concilier ses procédés avec les notions délicates qu'il a lui-même sur l'honneur, lorsque Archibald, croyant voir de loin que le combat est terminé, se rapproche au petit pas de son maître, et lui fait observer qu'il est tems de chercher un gîte.

¹ Blanche de Savoie, mère de Grandson, étoit marraine de Gérard d'Estavayer, qui avoit aussi pour parain, Gérard de Montfaucon, seigneur d'Echallens. Gérard, qui portoit alors le deuil de son père, avoit voilé son œu, du crêpe qu'il avoit au bras, pour demeurer inconnu à Grandson.

On étoit alors au printemps, la nuit s'avançoit ; et s'il falloit la passer à la belle étoile, une aube-gelée pouvoit être fort incommode. Archibald conclut que le parti le plus sage, est de retourner sur leurs pas au château de Belp.

Mais quelque heureux que soit ce prétexte de reparoître chez celle qu'il aime, Grandson résolut d'ensevelir dans un éternel silence l'aventure du combat, préférè l'abri que présente la cabane déserte d'un charbonnier.

Profondément endormis sur un tas de feuilles sèches, le maître et le serviteur reposent en gens qui savent ce que c'est que *guerroyer*, lorsque vers le milieu de la nuit, leur sommeil est interrompu par les aboyemens redoublés du chien de Grandson. Ils aperçoivent alors à la clarté de la lune, l'intrépide Roland dressé contre la porte, ouvrant son énorme gueule, et faisant retentir leur asile du son terrible de sa voix. Aussitôt Grandson saisit son épée, va droit à la porte ; et l'ayant ouverte sans balancer, il suit ainsi qu'Archibald, les traces de Roland, qui s'est élancé dans un hallier voisin. Bientôt ils le perdent de vue, et regagnant sans lui leur gîte, ils y passent paisiblement le reste de la nuit. Le lendemain, Grandson cherche en vain l'épée de Gérard, on a profité de leur sortie nocturne pour l'enlever ; et cette étonnante disparition fait naître bien des conjectures. Est-ce par des voleurs ordinaires que leur repos a été troublé ? Ou son ennemi n'a-t-il point tenté une fausse